

Des lisières

Autor(en): **A.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **77 (1926)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785461>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Phot. H. Burger, Zurich

TAILLIS SOUS FUTAIE DU LANGWIESHAU, A LA CORPORATION DE GÜTTINGEN (CANTON DE THURGOVIE)

Une partie du parterre de la coupe 1924/25, après l'achèvement de l'exploitation. A l'arrière-plan, à droite, on aperçoit le bord du coupon qui viendra en tour de coupe l'année suivante



Phot. B. Küng, à Schleins

Motta d'Alp

Murs établis lors de la première période des travaux. Les plants autour de ceux-ci proviennent des premières plantations effectuées. Au-dessous, la forêt de Contscheras au pied de laquelle on remarque quelques maisons de Martinsbruck, au bord de l'Inn (Voir page 262!)

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

77^{me} ANNÉE

DÉCEMBRE 1926

N^o 12

Des lisières.

Dans l'antiquité et au moyen-âge les villes étaient protégées par leurs murailles. Un système ingénieux de remparts, bastions, tours, fossés, pont-levis défendait l'approche et décourageait l'agresseur. L'enceinte fortifiée, c'était la sécurité pour le bourgeois, c'était l'intégrité, l'indépendance pour la cité.

Les forêts, dans les circonstances normales, se prévalent de même d'une zone fortifiée, ce sont leurs lisières. Elles les protègent contre les attaques des forces naturelles, brutales souvent et néfastes dans leurs effets. Elles forment aussi une défense efficace contre l'homme et le troupeau.

Pour les villes, les conditions de défense ont changé du tout au tout avec l'évolution de l'art de la guerre. Les vieux remparts, devenus inopérants, sont tombés; la banalité du faubourg a remplacé la sévère poésie des murs crénelés.

Pour les forêts, pas de changements; la violence des phénomènes météorologiques se déploie comme auparavant et quant à l'incurie du Maître de la création elle continue à se manifester; elle durera autant que l'égoïsme humain vis-à-vis de ces forces déchaînées, de la courte vue; le maintien de la lisière c'est l'affirmation de la volonté de vivre, de la souveraineté. Le droit à l'existence, l'intangibilité territoriale traduits en chair et en os, ou plutôt en troncs et en branches. La lisière empêche le recul du front forestier, c'est la limite cadastrale vivante.

Dans une de ces savoureuses causeries que F. Jolyet écrivait dans la « Revue des Eaux et Forêts » il y a tantôt 60 ans (Tome 4^e, 1865), nous trouvons ce passage suggestif qui peut intéresser encore les lecteurs d'aujourd'hui :

« ... La Californie en est arrivée déjà à regretter les dévastations des premiers colons, qui ont fait disparaître ces arbres gigantesques, objets d'admiration pour les savants et les artistes ...

... Les défrichements irréfléchis des colons américains me rappellent quelques phrases assez singulières qui me sont tombées sous les yeux un jour que je feuilletais les ouvrages de Fourier, l'apôtre du phalanstère. Après avoir divisé la période de civilisation en cinq phases : enfance, adolescence, plénitude, déclin, caducité, il donne, pour signes distinctifs de la troisième phase, les déboisements et les emprunts fiscaux. Ces caractères, ajoutet-il, sont ceux qui engendrent la décadence, si on ne sait pas s'élever à une période supérieure. La décadence serait double, matérielle et morale et la décadence consisterait dans la détérioration des climatures. Or le défrichement des forêts doit être l'expression la plus haute de ce désordre, parce qu'il ruine le régime des eaux en détruisant les agents que la nature emploie pour soutirer d'une manière continue l'humidité de l'atmosphère. »

Point n'est besoin d'en appeler à Fourier pour découvrir des signes de décadence dans notre époque. Au point de vue de la culture du sol, la destruction des haies en est une des manifestations. La négation de l'utilité des lisières en est une autre.

Pourtant les lisières forment une zone de végétation si particulière que rien ne peut les remplacer. Leur importance découle de leur constitution même, qui est essentiellement une organisation de défense. Les bordures forestières tiennent à la fois de la haie et de la forêt; le taillis et la futaie s'y trouvent mélangés. L'arbre et le buisson s'y coudoient et coopèrent au but visé. Ici le fourré prend la signification d'un traitement, la forêt vierge est érigée en système. On y recherche un excès des forces de végétation, un maximum d'accroissement, fût-il désordonné.

Avant toute chose il faut faire un rempart à la forêt, une carapace qui la rende invulnérable, un épiderme pour la protéger. Elle-même en fournit les éléments, grâce à la plasticité des arbres. Ceux-ci placés en lisière adoptent des formes nouvelles et imprévues; il s'adaptent aux circonstances et y conforment leur attitude. Archeboutés dans une position de défense, les troncs braquent des rameaux prolongés, rigides, touffus, semblables à la haie de lances des chevaliers à Sempach. Les fûts raccourcis, trapus, se penchent à la rencontre des assauts de la tempête. D'énormes racines saillantes sont autant de crampons qui s'agrippent au sol, volontaires et tenaces. Une ramure hypertrophiée crée un rideau impénétrable,

en forme de glacis, qui se marie près du sol au réseau inextricable des buissons armés ou non, zone des fils barbelés. Là les épines, les pruniers sauvages, les églantiers commandent halte, impérieusement. Les coudriers, les viornes, les cornouillers étalent leur labyrinthe de tiges, l'épine-vinette prête ses défenses et la ronce saisit le pied et le fait chanceler. C'est la levée en masse, le landsturm couvrant la frontière, à la fois ferme et pittoresque, bonasse et menaçant, mélange d'ombre et de lumière, de souplesse et de rigidité, mélange hétérogène, formant bloc pourtant, uni en vue du but commun dans la diversité des tempéraments et des attitudes.

Pour que rien n'y manque, une flore spéciale orne ce rempart vivant, cette flore printanière des bordures, aux couleurs douces, les daphnés, pervenches, hépatiques et anémones, vesces et pulmonaires, pour ne citer que ceux-là; et une faune vive et alerte peuple ce fourré bienvenu, si propice pour y élever sa nichée en sécurité, tandis que sous les fenasses le grillon tire son archet.

Les essences feuillues conviennent le mieux à la formation des lisières. Les chênes, les fayards, les frênes s'y développent d'une façon superbe, puissante. Dans la zone montagneuse, les arbres de bordure convenables se rencontrent moins nombreux. Partout où le hêtre, l'érable, les sorbiers sont disponibles il faut leur laisser ce soin et les conserver religieusement. Heureusement les résineux eux-mêmes ne sont pas réfractaires à ces fonctions et forment des bordures touffues, résistantes, surtout s'ils ont conservé leurs branches jusqu'au pied. Mais leur traitement subséquent offre de graves difficultés. Tandis que dans la lisière feuillée le rejet de souche, le drageon coopèrent au rajeunissement et perpétuent le mur de végétation, dans la lisière de résineux un chablis enlevé, un arbre exploité ouvrent une brèche dangereuse, parfois irrémédiable. Ici la plus grande prudence est de rigueur. Lorsque l'on prévoit que le front de la lisière va être ébranlé, il convient de prévenir le péril en créant une clairière en coulisse en arrière de ce front, pour y provoquer la régénération. C'est la deuxième ligne de défense qui sera prête à avancer en première ligne, sitôt la vieille lisière condamnée. Encore qu'il conviendra de ne démanteler cette bordure primitive que successivement et jamais au delà des besoins urgents.

Quand on songe à l'importance des lisières, au rôle essentiel qui leur incombe dans la défense des peuplements, l'on ne peut que mettre en garde contre les remaniements cultureux, qui font tomber les bordures sous prétexte de déplacer ou de restreindre les massifs.

A. P . . . y.

Les travaux de défense contre l'avalanche de Motta d'Alp, dans la Basse-Engadine.

(Historique du premier essai, en Suisse, d'un travail ayant pour but d'empêcher le détachement d'une avalanche.)

Les populations de la haute montagne ont, dès longtemps, cherché à préserver leurs habitations et leurs champs contre l'avalanche. Elles ont recouru pour cela à différents moyens : fossés, murs de déviation, « forts » établis à l'amont de maisons, chalets et églises, etc. Tous les travaux de cette catégorie avaient pour but de faire dévier l'avalanche et d'en amoindrir les effets dévastateurs. Ils étaient, en somme, des moyens défensifs, mais non préventifs s'il est permis d'emprunter ces termes à la protection des forêts et, en particulier, à ses procédés contre insectes et champignons.

Jusqu'il y a peu d'années, l'homme ne concevait pas qu'il fût possible de s'attaquer directement à l'avalanche, d'empêcher celle-ci de se détacher, soit d'employer un moyen préventif.

Le premier essai d'application d'un tel moyen est très probablement celui employé en 1868 sur l'Alpe Motta, dans la commune de Schleins (Basse-Engadine). Il est intéressant de rappeler dans quelles conditions ce projet est né et comment il fut conçu.

M. le Dr *J. Coaz*, notre premier inspecteur fédéral des forêts, a décrit ce fait comme suit dans son livre classique sur les avalanches de la Suisse (*Die Lawinen der Schweizeralpen*, 1881) : « La première correction technique d'une avalanche, dans les Alpes suisses, a pris naissance dans les conditions suivantes :

« Durant l'hiver 1867, une avalanche se détacha, pour la première fois, sur le pâturage de Motta d'Alp, à la commune de Schleins, dans la Basse-Engadine. Le décrochement eut lieu vers 2050 m d'altitude, peu au-dessus de la limite supérieure de la forêt. Cette avalanche terrière se précipita, suivant cinq couloirs,